

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

SPECIALITÉ SPORTIVE NATATION

Responsable équipe formation licence
Kjerstin TORRE

Responsable spécialités sportives UFR STAPS
Claire DEBARS

Responsable spécialité sportive NATATION
Christine FORGEAT
christine.forgeat@umontpellier.fr

SCOLARITE LICENCE - UFR STAPS

staps-licences@umontpellier.fr

UFR STAPS Montpellier

Des compétences pour le sport, l'éducation, la santé

UFR STAPS

700 Avenue du Plc St Loup
34090 MONTPELLIER
TEL: 04 67 41 57 00

WWW.STAPS.EDU.UMONTPELLIER.FR

NATATION

SPECIALITÉ SPORTIVE

WWW.STAPS.EDU.UMONTPELLIER.FR

STAPS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES



PRESENTATION ET OBJECTIFS

La Licence STAPS avec la spécialité sportive « Natation » a pour but de former des étudiants disposant d'un haut niveau de connaissances dans l'activité natation sportive mais également d'un bon niveau technique dans cette activité. Elle a aussi pour but de former des intervenants compétents spécialistes en natation (associations, clubs, collectivités territoriales, éducation nationale)

Des partenariats avec l'ERFAN et la FNMNS permettent aux étudiants ayant réalisé la spécialité natation durant les trois années de licence d'obtenir des brevets fédéraux, d'accéder au titre de Maître-Nageur-Sauveteur voire au Moniteur Sportif Natation (en cours).

COMPÉTENCES

La formation a pour objectif de développer les compétences suivantes chez l'étudiant :

Champ 1 : connaissances

1. Se documenter, mobiliser des concepts et connaissances relatifs à la natation au point de vue technologique, technique, réglementaire, scientifique, culturel, didactique.
2. Témoigner d'un haut niveau de motricité en natation sportive.

Champ 2 : analyse

3. Analyser la motricité des très jeunes pratiquants : phase de familiarisation au milieu aquatique
4. Analyser la motricité des pratiquants débutants à experts: phases d'apprentissage et perfectionnement des techniques de nages, entraînements.

Champ 3 : Intervention

5. Concevoir et mettre en œuvre des interventions ou séquences d'intervention auprès de publics variés (clubs, scolaires...) permettant le progrès dans l'activité natation (projet d'intervention)

DEBOUCHÉS

- Dans le secteur associatif, les clubs (MNS, entraîneur)
- Dans les collectivités territoriales (intervenant services des sports et de l'animation, centres de loisirs)
- Dans le milieu scolaire (Enseignant d'EPS)

VOLUME HORAIRE

- Licence 1 (UE 18 et UE 28) : par semestre, 22h de cours théoriques et 50h de cours pratiques + 30h minimum de stage. Une activité sportive complémentaire (UE 19 et UE 29) : par semestre, 18h de cours pratiques

- Licence 2 (UE 34 et UE 44) : par semestre, 18h de cours théoriques et 36h de cours pratiques

- Licence 3 (UE 53 et UE 63) : par semestre, 20h de cours théoriques et pratiques

- Enseignements optionnels associés à la spécialité natation :

Licence 2 et 3, formation complémentaire diplômante (18h par semestre) permettant l'obtention de brevets fédéraux.

UE SSMA en L3 APAS, EM, ES permettant d'obtenir le titre de MNS si réussite à cette UE

DU BNSSA (prérequis obligatoire pour prétendre au titre de MNS).